

propre ses ressources naturelles. Le Gouvernement fédéral les tiens en fidéicommiss, pour ainsi dire. Je n'hésite aucunement à dire qu'aujourd'hui, l'un des principaux griefs que notre population fait entendre, se rattache à la question du bois marchand. Notre région subit l'effet d'un engouement pour la construction tel qu'il n'en a jamais connu de semblable auparavant.

La construction ne sera limitée que par le manque de bois. Il est vrai que la plus grande partie de notre bois venait autrefois de la Colombie-Anglaise. Il y en a encore, mais nous ne pouvons pas nous le procurer. Alors que nous nous fions sur cette province pour nous fournir la plus grande partie de notre provision de bois de construction, il n'en est pas moins vrai qu'il y en a une grande quantité en Saskatchewan qui nous serait très avantageux et dont on pourrait se servir si l'on pouvait seulement se le procurer. Je sais bien que ce n'est pas le même genre de bois que celui dont on a fait les panneaux de cette salle, mais c'en est un que l'on peut employer dans la construction de beaucoup de nos édifices; la demande est grande chez les Américains à qui nous en vendons beaucoup. Que peut-on faire? Ceux qui ont voyagé sur le chemin de fer du Pacifique-Canadien, comme beaucoup d'entre mes collègues l'ont fait, ont pu se figurer que notre province était dépourvue totalement de bois de construction. Ce n'est pas le cas, et voici des chiffres qui le démontrent:

	Acres.
Superficie en bois de construction..	98,250,000
Superficie en bois divers..	73,000,000
Superficie en bois de pulpe (épi- nette)..	750,000
Quantité actuelle de bois de construction: 7,- 800,000,000 pieds de planche.	
Concessions forestières: 85.	

Autant que j'ai pu m'en rendre compte, nous n'avons que six scieries qui fonctionnent dans tout ce territoire. Je voudrais savoir comment il se fait qu'il y a soixante-dix-neuf concessions inexploitées. Je ne sais pas si l'on a le droit de les retenir sans y faire de travaux, mais on ne le devrait pas. Il n'y que six scieries et tout le bois de construction qu'elles produisent est vendu aux Etats-Unis. Tandis que l'on exporte ce bois de notre province un grand nombre de gens demandent que l'on mette un embargo sur le bois de la Colombie-Anglaise afin qu'on ne puisse pas l'exporter. Si le gouvernement fédéral voulait remettre ses propriétés forestières de la Saskatchewan au gouvernement de cette province, et lui donner le soin de les développer, celui-ci

pourrait, s'il le jugeait à propos, faire des règlements qui permettraient à nos gens de se servir du bois qui se trouve sur leur propre territoire; on éviterait ainsi beaucoup de mécontentement.

Voici quelle est la situation. Tant que ces concessions seront entre les mains du gouvernement fédéral, elles ne seront pas développées. Le gouvernement provincial n'a ni le droit ni le pouvoir de prendre des mesures pour les exploiter. J'ai vu une question sur le feuillet de la Chambre au sujet d'une déclaration faite avant l'élection par le premier ministre (sir Robert Borden), question à laquelle a répondu le premier ministre intérimaire (sir George Foster). Il n'y a pas de doute que le premier ministre a promis que ces ressources naturelles seraient remises à la province. Je l'ai moi-même entendu faire cette déclaration. Etant donnée l'incertitude que cette promesse a créée, laquelle promesse n'a pas été encore remplie et qui changerait complètement les règlements relatifs au contrôle des forêts, pouvons-nous nous attendre à ce que les propriétaires de ces concessions, en général des gens riches, aillent placer leurs capitaux pour l'exploitation de ces ressources? Certainement non, car il n'y rien qui effraie autant le capital que le vague et l'incertain. Le Gouvernement devrait, dans l'intérêt des habitants de la Saskatchewan, faire disparaître aussi tôt que possible cette incertitude et remettre à notre province ces ressources forestières, afin que de nouvelles mesures soient prises pour encourager le développement de ces régions et rendre à nos gens ce qui leur appartient réellement.

Il y a bien plus de bois de construction que l'on indique. J'ai ici par hasard le témoignage de l'agent Eaman de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, qui a traversé toute cette région et qui dit:

Au sud du Lac la Ronge se trouve une grande étendue de bois de construction magnifique.

Puis il ajoute:

En 1916, la coupe était estimée à \$1,226,000. Beaucoup de concessions ne sont pas encore à portée d'un marché. Par exemple il y a une étendue de 13,000 acres au lac Montréal, contenant, d'après les estimations faites, 120,000,000 pieds de bois qui ne pourra être coupé que lorsque des communications auront été établies.

Tout ce bois est là, mais parce que l'on manque de quelques milles de voies ferrées, nos gens sont obligés de souffrir et notre progrès s'en trouve retardé. Voilà qui est dit sur ce point.

Nous n'avons pas que du bois dans cette partie du pays. Nous avons aussi du char-